



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
16 janvier 2023  
Français  
Original : anglais

Assemblée générale  
Soixante-dix-huitième session

Conseil économique et social  
Session de 2023  
25 juillet 2022-26 juillet 2023  
Point 18 b) de l'ordre du jour annoté\*  
**Questions relatives à l'économie et à l'environnement :**  
**Science et technique au service du développement**

## **Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies était prié d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Il présente les principales activités menées en 2022 par les parties prenantes et a été élaboré par le secrétariat de la CNUCED sur la base de renseignements communiqués par des entités du système des Nations Unies, des organisations internationales et d'autres parties prenantes.

\* [E/2023/1](#).



## Introduction

1. Le présent rapport a été établi comme suite à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social. Il contient des renseignements communiqués par 32 entités du système des Nations Unies, organisations internationales et autres parties prenantes en réponse à une lettre du Secrétaire général de la CNUCED les invitant à présenter des contributions sur les tendances observées, les progrès accomplis et les difficultés constatées en ce qui concerne l'application des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)<sup>1</sup>. Il donne une vue d'ensemble des activités menées et des progrès réalisés en 2022.

## I. Grandes tendances

### A. Le contexte évolutif de la coopération numérique

2. Les textes issus du SMSI soulignent le potentiel des technologies de l'information comme vecteur de développement, fixent des objectifs en matière de connectivité et encouragent la collaboration entre les parties prenantes (pouvoirs publics, entreprises et société civile) en vue de tirer parti des possibilités qui s'offrent de promouvoir le bien commun. Les objectifs de développement durable renforcent l'objectif, défini à l'occasion du SMSI, d'un développement numérique qui ne laisse personne de côté.

3. La société de l'information a beaucoup évolué depuis le SMSI. Dans de nombreux pays, il est de plus en plus difficile de distinguer les activités numériques des autres activités dans l'administration publique, les entreprises et la vie des particuliers. La transformation numérique touche désormais presque tous les pans de l'action publique. Toutefois, les progrès sont inégaux. En effet, bien que 63 % de la population mondiale ait utilisé Internet d'une manière ou d'une autre en 2021, le développement numérique reste hors d'atteinte pour de nombreuses personnes, notamment celles qui en ont le plus besoin. Dans les pays les moins avancés, la proportion d'internautes est de 27 %, soit moins de la moitié de la moyenne mondiale<sup>2</sup>. Pour parvenir à une connectivité universelle, les pouvoirs publics et les autres parties prenantes doivent poursuivre leur coopération. On constate en outre avec une inquiétude grandissante qu'un fossé en matière de données est en train de s'ajouter aux disparités existantes concernant la connectivité, ce qui se traduit *in fine* par des écarts notables de développement.

---

<sup>1</sup> Association for Progressive Communications (APC) ; Conseil de l'Europe ; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ; Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; Commission économique pour l'Europe (CEE) ; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; Fondation ECPAT International ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Global System for Mobile Communications Association (GSMA) ; Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) ; Internet Society ; Union internationale des télécommunications (UIT) ; Centre du commerce international ; Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; CNUCED ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (DESA) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ; Union postale universelle ; Banque mondiale ; Programme alimentaire mondial ; Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ; Organisation météorologique mondiale ; Organisation mondiale du commerce. Voir <https://unctad.org/webflyer/2022-report-secretary-general-progress-made-implementation-and-follow-outcomes-world>.

*Note* : Tous les sites Web mentionnés dans les notes de bas de page ont été consultés en janvier 2023.

<sup>2</sup> <https://datahub.itu.int/data/?c=&i=11624&e=>.

4. Le développement numérique a fait naître de nouvelles difficultés pour la communauté internationale, qui s'efforce d'assurer l'inclusion de tous dans l'économie numérique, de corriger les inégalités en matière de pauvreté et de genre, d'intégrer le développement numérique et la durabilité environnementale et de faire face aux menaces qui pèsent sur la cybersécurité, notamment la cybercriminalité. Ces difficultés renforcent la nécessité d'une coopération numérique.

5. Le rapport du Secrétaire général intitulé *Plan d'action de coopération numérique* définit un cadre en vue de fixer des objectifs communs<sup>3</sup>. Des consultations sont en cours sur l'élaboration d'un pacte numérique mondial établissant des principes partagés visant à rendre le monde numérique de demain ouvert, libre et sûr pour tous. Parmi les thèmes essentiels examinés, on peut citer l'espace numérique commun appréhendé comme un bien public mondial<sup>4</sup>. Une fois approuvé, le pacte constituera un élément clef des délibérations du Sommet de l'avenir prévu en 2024 afin de bâtir un nouveau consensus mondial sur le futur que nous voulons et la manière d'y parvenir. Il ne fait aucun doute que la coopération numérique jouera un rôle central à cette fin.

## B. Les conséquences des conflits et le risque de cyberconflit

6. La transformation numérique a modifié tous les aspects de la société. Elle a des effets aussi bien positifs que négatifs sur le développement durable, qui se traduisent non seulement par de nouveaux risques mais aussi par de nouvelles possibilités. Le Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale affirme que « les tendances négatives dans le domaine numérique pourraient compromettre la sécurité et la stabilité internationales, exercer des pressions sur la croissance économique et le développement durable et entraver la pleine jouissance des droits humains et des libertés fondamentales »<sup>5</sup>.

7. Les conflits violents demeurent l'un des principaux problèmes auxquels se heurte la communauté internationale : ils sèment la mort, déracinent des populations et compromettent la croissance économique. La guerre en Ukraine a eu de profondes répercussions sur la coopération mondiale, l'approvisionnement en nourriture et en énergie et les perspectives économiques. Les conflits se caractérisent par une utilisation croissante des technologies numériques dans l'armement, ce qui a des incidences directes sur les cibles militaires et civiles. Le recours à des technologies militaires toujours plus sophistiquées entraîne des risques qui dépassent le cadre des accords internationaux existants.

8. En outre, les conflits se déroulent de plus en plus dans le cyberspace. Le déni de service distribué et d'autres attaques émanant d'acteurs étatiques ou non peuvent perturber toutes sortes d'infrastructures. Les informations concernant la sécurité nationale, les entreprises et les particuliers peuvent être piratées. De nombreux pays ne disposent pas de l'infrastructure de cybersécurité nécessaire. Qui plus est, les conflits peuvent revêtir une forme numérique avec la propagande et la désinformation en ligne. Le développement des réseaux sociaux et la rapidité avec laquelle un contenu peut devenir viral créent de nouvelles possibilités pendant les conflits. L'utilisation de nouvelles technologies, comme celles qui permettent de manipuler une vidéo en y intégrant des images de personnes réelles, augmente le risque que des informations fallacieuses soient tenues pour vraies ou entraînent des perturbations.

9. Malgré ces risques, les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent également contribuer à réduire les conflits et à faciliter le rétablissement et le maintien de la paix. En permettant à un plus grand nombre de personnes d'enregistrer et de suivre des événements, les technologies numériques offrent davantage d'occasions aux journalistes de vérifier ou de contester le récit officiel et aux observateurs des droits de l'homme de dénoncer les violations. Le retour de la paix s'accompagne souvent d'une remise

<sup>3</sup> <https://www.un.org/fr/content/digital-cooperation-roadmap/> ; <https://digitalcooperation.org/>.

<sup>4</sup> [https://www.un.org/techenvoy/sites/www.un.org.techenvoy/files/Global-Digital-Compact\\_how-to-engage-guide.pdf](https://www.un.org/techenvoy/sites/www.un.org.techenvoy/files/Global-Digital-Compact_how-to-engage-guide.pdf).

<sup>5</sup> A/75/816.

en route rapide de l'infrastructure numérique, ce qui permet de mieux surveiller les signes d'une recrudescence de la violence et facilite le dialogue contribuant à la reconstruction et au rétablissement de la paix.

### **C. Évolution des médias traditionnels et des médias sociaux**

10. Les nouvelles technologies continuent d'influer sensiblement sur le paysage médiatique, notamment sur la manière dont le public accède aux informations et au divertissement, sur la viabilité des médias traditionnels et sur la fiabilité de l'information. La mésinformation et la désinformation, ainsi que le pouvoir et le contrôle des plateformes de médias sociaux, suscitent de plus en plus d'inquiétudes. Pour beaucoup, les médias sociaux et d'autres plateformes en ligne se sont substitués aux médias traditionnels tels que les journaux, la radio et la télévision comme principale source d'informations. Ce basculement a fragilisé les modèles financiers des médias traditionnels et élargi l'éventail des sources d'information, parmi lesquelles figurent désormais les citoyens et plus seulement les journalistes professionnels. Il permet certes la diffusion d'un contenu plus varié mais accroît l'incertitude quant au sérieux et à la fiabilité des médias. En outre, les médias sociaux utilisés pour accéder à l'information et au divertissement ont connu de grandes transformations.

11. Il importe de plus en plus d'étudier ces changements au regard du rôle prépondérant que jouent désormais les médias sociaux sur le marché des informations relatives aux consommateurs et parce que ces transformations suscitent des inquiétudes généralisées concernant la dimension politique de ces plateformes, le bien-fondé de la modération de contenu et le risque de surveillance, la concentration du contrôle des médias et l'influence potentielle des plateformes mondiales sur la gouvernance démocratique et la souveraineté nationale.

### **D. Réglementation et gouvernance des données**

12. L'importance croissante des technologies de l'information dans tous les domaines de la société entraîne une prise de conscience accrue du rôle que joue la réglementation pour mettre le développement numérique au service du bien commun. Les TIC évoluent dans des cadres déterminés par des normes techniques et des normes internationales, les politiques des gouvernements nationaux ainsi que les lois et réglementations régissant des domaines tels que les droits des consommateurs et les droits en matière d'emploi. La nature planétaire d'Internet et le caractère transnational des entreprises numériques, qui comprennent certaines des plus grandes sociétés du monde, mettent les pouvoirs publics nationaux en difficulté, surtout lorsque les innovations dépassent les capacités des technologies d'ancienne génération.

13. Si certains États ont adopté une réglementation donnant la priorité à l'innovation et à la création de valeur économique nationale, d'autres ont davantage mis l'accent sur la sécurité nationale et l'ordre social. Des divergences notables sont apparues dans des domaines tels que la protection et la surveillance des données, et d'autres pourraient se faire jour concernant la gouvernance des infrastructures nécessaires au développement numérique. D'aucuns craignent que ces divergences n'aboutissent à une fragmentation des protocoles universels sur lesquels repose Internet.

14. Certains aspects de l'intervention réglementaire ont trait à la dynamique des relations internationales, comme la concentration géographique de l'innovation numérique et de la gestion des données, et à la juridiction transnationale. D'autres traduisent des préoccupations de longue date sur la réglementation des communications, notamment en ce qui concerne la politique de concurrence, les droits de douane et les droits des consommateurs. D'autres encore portent sur la modération de contenu, notamment le rapport entre liberté d'expression et droit à la vie privée, la lutte contre les discours de haine et les abus tels que l'exploitation d'enfants et le harcèlement, la désinformation et les actes délictueux comme la fraude. La gouvernance des données revêt une importance particulière dans ce contexte. En effet, les entreprises numériques ont bâti des modèles commerciaux fondés sur l'exploitation

d'informations personnelles et la mise en relation d'ensembles de données pour cibler les publicités et maximiser les recettes, et les États peuvent utiliser les données pour améliorer les services publics et, dans certains cas, surveiller le comportement des citoyens. Différentes approches réglementaires ont vu le jour en ce qui concerne les droits des individus sur les données personnelles, l'accès des États et des entreprises aux données et les questions juridictionnelles relatives à la souveraineté et à la localisation des données<sup>6</sup>. Les problèmes réglementaires qui en découlent sont complexes, notamment lorsque la diversité des lois et des normes nationales compromet l'application de la réglementation au niveau international. Ils sont de plus en plus abordés dans le cadre de forums internationaux et de nombreuses initiatives portent sur les dimensions éthiques des technologies émergentes telles que l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle.

15. Afin de garantir un processus inclusif dans lequel tous les pays en développement soient représentés, l'ONU doit jouer un rôle clef. Les efforts déployés au niveau mondial doivent s'appuyer sur les initiatives menées dans le cadre des Nations Unies et au-delà, qui devraient être multilatérales, pluridisciplinaires pour tenir compte du caractère multidimensionnel des données, et véritablement multipartites.

## II. Mise en œuvre et suivi au niveau régional

### A. Afrique

16. Le Centre d'excellence numérique de la CEA soutient l'élaboration de stratégies nationales en matière de TIC et de systèmes d'identification numérique dans un certain nombre de pays. L'Union africaine met l'accent sur l'éducation, l'agriculture et la santé dans le cadre de sa stratégie de transformation numérique et a lancé un cadre stratégique continental en matière de données afin de maximiser l'utilisation des données à des fins de développement et de renforcer la cybersécurité<sup>7</sup>. Le Groupe de haut niveau sur les technologies émergentes rédige un rapport sur l'intelligence artificielle en Afrique, dans lequel figureront des lignes directrices visant à maximiser le potentiel de l'intelligence artificielle sur le continent<sup>8</sup>. L'Initiative de politique et de réglementation pour l'Afrique numérique est un projet conjoint de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'UIT qui vise à favoriser l'accès universel et abordable au haut débit sur le continent<sup>9</sup>. L'édition 2022 du Forum africain sur la gouvernance de l'Internet s'est tenue au Malawi et portait sur le thème de l'inclusion numérique et de la confiance dans les outils numériques en Afrique<sup>10</sup>. Enfin, 17 pays d'Afrique ont lancé ou réalisé des évaluations des indicateurs sur l'universalité de l'Internet sous les auspices de l'UNESCO<sup>11</sup>.

### B. Asie et Pacifique

17. La CESAP a approuvé un nouveau plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, qui vise à renforcer la coopération régionale destinée à promouvoir la connectivité pour tous ainsi que l'utilisation des données et de la technologie et des applications numériques<sup>12</sup>. Elle a organisé un forum sur la transformation numérique et une conférence ministérielle et publié le premier rapport sur la transformation numérique régionale, dans lequel elle se penche sur l'accélération de l'adoption des technologies numériques due à la pandémie, examine les fortes inégalités dans le domaine numérique et préconise des mesures pour renforcer les infrastructures, promouvoir les applications numériques et la maîtrise des outils numériques et améliorer l'utilisation et la

<sup>6</sup> <https://unctad.org/fr/webflyer/rapport-sur-leconomie-numerique-2021>.

<sup>7</sup> <https://au.int/fr/node/38507> ; <https://au.int/fr/node/42078>.

<sup>8</sup> <https://www.nepad.org/news/african-union-artificial-intelligence-continental-strategy-africa>.

<sup>9</sup> <https://au.int/fr/node/38115>.

<sup>10</sup> <https://afgif.africa/afgif-2022-summary/>.

<sup>11</sup> <https://www.unesco.org/fr/internet-universality-indicators>.

<sup>12</sup> ESCAP/CICTSTI/2022/INF/1.

gestion des données<sup>13</sup>. D'autres études portaient sur les conséquences de la pandémie pour le développement socioéconomique de la région<sup>14</sup>.

### C. Asie de l'Ouest

18. La CESAO encourage le développement des services et des infrastructures en ligne dans la région arabe. Un nouveau manuel consacré aux examens nationaux du développement numérique met l'accent sur les plans stratégiques, les infrastructures, la gouvernance, l'économie numérique, l'inclusion sociale, la culture et les médias<sup>15</sup>. La Ligue des États arabes dirige, avec l'appui de la CESAO, l'élaboration d'un plan d'action dans le domaine du numérique et d'une stratégie en matière de TIC dans la région arabe pour la période 2023-2033. Elle collabore également avec la CESAO, l'UIT et d'autres entités des Nations Unies pour soutenir le Forum arabe international sur la coopération et le développement numériques, qui a vocation à façonner l'avenir numérique<sup>16</sup>.

### D. Europe

19. La CEE coordonne les activités du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques, qui élabore des recommandations sur la facilitation du commerce ainsi que des normes relatives aux transactions électroniques à l'intention des gouvernements et des entreprises, et encourage l'échange d'informations sur les questions environnementales<sup>17</sup>. Le Conseil de l'Europe a donné la priorité aux travaux relatifs à la liberté d'expression et aux répercussions de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme. La Commission européenne est parvenue à un accord sur la législation sur les services numériques et le règlement sur les marchés numériques, qui visent à établir un cadre réglementaire régissant les droits et l'innovation numériques<sup>18</sup>. Elle a en outre mené des travaux sur la cybersécurité<sup>19</sup>.

### E. Amérique latine et Caraïbes

20. La CEPALC assure les fonctions de secrétariat technique pour l'exécution du Plan d'action dans le domaine du numérique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, défini d'un commun accord par les ministres de la région en 2020 et dont l'édition actuelle vise à définir une vision commune renforcée du développement numérique<sup>20</sup>. Les ministres de la région ont tenu une réunion préparatoire pour élaborer la prochaine édition, qui sera axée sur la connectivité et les capacités, l'économie numérique durable, le bien-être social et l'établissement d'un marché numérique régional<sup>21</sup>. La CEPALC dirige la mise en place d'un observatoire de l'économie numérique en vue d'élaborer des instruments de mesure et de définir les priorités en matière de recherche, et a soutenu la création de marchés numériques dans les sous-régions<sup>22</sup>.

---

<sup>13</sup> <https://www.unescap.org/events/2022/asia-pacific-digital-ministerial-conference-2022-shaping-our-common-future-and-asia> ; <https://repository.unescap.org/handle/20.500.12870/4725>.

<sup>14</sup> <https://www.unescap.org/kp/2022/digital-divide-and-covid-19-impact-socioeconomic-development-asia-and-pacific>.

<sup>15</sup> <https://www.unescwa.org/publications/national-digital-developmet-reviews-manual-2021>.

<sup>16</sup> <https://ada.unescwa.org/en> ; <https://www.unescwa.org/events/digital-cooperation-and-development-forum>.

<sup>17</sup> <https://unece.org/shared-environmental-information-system>.

<sup>18</sup> <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/digital-services-act-package>.

<sup>19</sup> [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP\\_22\\_6642](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_22_6642).

<sup>20</sup> <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/46440>.

<sup>21</sup> <https://www.cepal.org/es/eventos/reunion-preparatoria-la-octava-conferencia-ministerial-la-sociedad-la-informacion-america>.

<sup>22</sup> <https://www.cepal.org/es/proyectos/observatorio-regional-desarrollo-digital> ; <https://www.cepal.org/es/eventos/seminario-papel-mercosur-la-promocion-comercio-electronico-transfronterizo-la-construccion> ; <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/47354>.

### III. Mise en œuvre et suivi au niveau international

#### A. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

21. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information coordonne la mise en œuvre des textes issus du SMSI dans l'ensemble des organismes du système des Nations Unies. En 2022, il s'est réuni pendant le Forum du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information et a participé au forum politique de haut niveau pour le développement durable<sup>23</sup>.

#### B. Assemblée générale et Conseil économique et social

22. L'Assemblée générale a adopté une résolution sur l'informatique et les télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale<sup>24</sup>. Le Conseil économique et social a adopté une résolution sur le rôle des technologies numériques pour ce qui est d'assurer une transition socialement juste vers le développement durable<sup>25</sup>. En 2025, l'Assemblée générale procédera à un examen approfondi des progrès accomplis depuis le SMSI.

#### C. Commission de la science et de la technique au service du développement

23. À sa vingt-cinquième session, la Commission de la science et de la technique au service du développement s'est penchée : sur la quatrième révolution industrielle au service d'un développement inclusif ; sur la science, la technologie et l'innovation au service d'un développement urbain durable dans le monde de l'après-pandémie ; sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du SMSI ; et sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement<sup>26</sup>. À la réunion du groupe intersessions, la Commission s'est concentrée sur les technologies propres et la science, la technologie et l'innovation comme moyens de garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement<sup>27</sup>.

#### D. Facilitation et coordination de la mise en œuvre multipartite

24. L'édition 2022 du Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information était consacrée au thème « Les TIC au service du bien-être, de l'inclusion et de la résilience ». Plus de 30 000 personnes issues de 150 pays ont participé à plus de 250 réunions en ligne organisées sur une période de douze mois. Ces réunions étaient axées sur les besoins des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées, sur les technologies numériques émergentes et sur les TIC comme source de bien-être et de bonheur. Les réunions directives de haut niveau qui se sont tenues pendant une semaine ont porté sur des questions telles que les fractures numériques, la confiance et la sécurité, les changements climatiques et l'économie numérique et les intervenants ont souligné qu'il importait que le processus d'examen adopté dans le cadre du SMSI reste inclusif et efficace au-delà de 2025, compte tenu de l'évolution des technologies et des politiques<sup>28</sup>. Plus d'un millier d'initiatives visant à mettre les TIC au service du développement ont été inscrites dans la base de données relative à la réalisation des objectifs arrêtés au SMSI<sup>29</sup>. Les rapports régionaux sur la réalisation de ces objectifs étaient accompagnés d'un rapport spécial sur la riposte à la

<sup>23</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/ungis/Articles/View/1203>.

<sup>24</sup> A/RES/77/36.

<sup>25</sup> E/RES/2021/10.

<sup>26</sup> E/CN.16/2022/2 ; E/CN.16/2022/3 ; E/CN.16/2022/15 ; E/CN.16/2022/16.

<sup>27</sup> <https://unctad.org/meeting/cstd-2022-2023-inter-sessional-panel>.

<sup>28</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/fr/Home/Outcomes>.

<sup>29</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/Home/Reporting>.



pandémie<sup>30</sup>. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a tenu en juin 2022 une réunion axée sur la mise en œuvre d'une transformation numérique inclusive et ses groupes de travail ont abordé l'accès aux smartphones, le renforcement des capacités en matière d'intelligence artificielle, la connectivité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, l'utilisation des données à des fins d'apprentissage ainsi que les services de santé et les soins virtuels<sup>31</sup>.

## **E. Société civile, entreprises et partenariats multipartites**

25. Le nombre d'organisations et d'initiatives issues de la société civile et multipartites qui s'intéressent aux possibilités et aux risques du numérique ne cesse de croître. Access Now a organisé la conférence multipartite RightsCon sur les droits de l'homme à l'ère numérique. Réseau international d'organisations de la société civile œuvrant dans les domaines du développement, de l'environnement, des droits et de l'égalité des genres, l'APC s'est penchée sur les mesures de riposte numérique à la pandémie dans l'édition 2021-2022 du rapport de l'Observatoire mondial de la société de l'information<sup>32</sup>. La Digital Public Goods Alliance est une initiative multipartite destinée à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire en facilitant le développement et l'utilisation des biens publics numériques et en favorisant les investissements dans ces biens. La fondation Diplo organise des dialogues sur la politique numérique et promeut la diplomatie numérique<sup>33</sup>. La Fondation ECPAT International est un réseau mondial de la société civile qui lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et défend les droits de l'enfant. La GSMA représente les entreprises de téléphonie mobile et a publié des études sur les communications mobiles et sur leurs conséquences et leur utilité pour le développement. L'IFLA promeut l'accès aux outils numériques dans les bibliothèques<sup>34</sup>. La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet coordonne le système de noms de domaine sur le Web. L'Internet Society s'emploie, en coopération avec les milieux techniques, à bâtir une infrastructure mondiale, à renforcer la sécurité d'Internet, à former les membres de la communauté et à mener des campagnes d'information sur les questions liées à Internet<sup>35</sup>.

## **F. Grandes orientations et aperçu des activités menées par les organismes des Nations Unies**

### **1. Activités menées conformément aux grandes orientations**

26. Conformément aux résolutions 70/1 et 70/125 de l'Assemblée générale, la mise en œuvre des textes issus du SMSI est alignée sur l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En 2005, 11 grandes orientations ont été définies en ce qui concerne la mise en œuvre des textes issus du SMSI par les différentes parties prenantes. Des facilitateurs des grandes orientations examinent chaque année la mise en œuvre de ces textes en utilisant une matrice relative aux grandes orientations et aux objectifs de développement durable<sup>36</sup>. Ils se sont réunis pendant l'édition 2022 du Forum du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information.

---

<sup>30</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/Surveys/Surveys/Submit/15863048637525604>.

<sup>31</sup> <https://broadbandcommission.org/broadband-commission-urges-faster-global-action-on-digital-development/> ; <https://broadbandcommission.org/working-groups/>.

<sup>32</sup> <https://www.giswatch.org/fr/2021-2022-les-futurs-numeriques-dun-monde-post-pandemie>.

<sup>33</sup> <https://www.diplomacy.edu/topics/digital-diplomacy/>.

<sup>34</sup> <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Libraries-with-Internet-Access/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Weight/Totals-by-Country>.

<sup>35</sup> <https://www.internetsociety.org/fr/action-plan/2022/>.

<sup>36</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/sdg/>.



a) *Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des technologies de l'information et de la communication au service du développement (C1)*

27. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies joue un rôle de coordination dans le système des Nations Unies sur les questions numériques, y compris en ce qui concerne les technologies libres, et se penche sur l'exécution du Plan d'action de coopération numérique et les préparatifs de l'élaboration du Pacte numérique mondial. Le Partenariat mondial pour l'égalité hommes-femmes à l'ère numérique, qui réunit des entités des Nations Unies et des organismes sectoriels, travaille à résorber la fracture numérique entre les hommes et les femmes dans l'accès aux TIC et aux postes à responsabilité dans ce secteur. La Coalition d'action sur les technologies et l'innovation au service de l'égalité entre les femmes et les hommes souligne la nécessité de garantir l'égalité des sexes dans le Pacte numérique mondial en adoptant une approche féministe<sup>37</sup>.

28. De nombreuses entités ont examiné les conséquences de la pandémie pour le développement numérique, ainsi que les préoccupations internationales concernant les conflits, les changements climatiques et le ralentissement économique. L'UIT a organisé une table ronde d'experts en économie sur le rôle des gouvernements et du secteur public dans le monde numérique de l'après-pandémie<sup>38</sup>. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime collabore avec les gouvernements pour faire appliquer la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, notamment en ce qui concerne l'utilisation des technologies numériques à des fins criminelles. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle coordonne l'action internationale et fournit des services de développement des capacités en matière de droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

29. L'OCDE a publié un document intitulé *Assessing national digital strategies and their governance* (Évaluer les stratégies numériques nationales et leur gouvernance)<sup>39</sup>. Elle organise en outre le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle, qui promeut un développement responsable de l'intelligence artificielle, fondé sur les droits de l'homme, l'inclusion, la diversité, l'innovation et la croissance économique.

b) *Infrastructure de l'information et de la communication (C2)*

30. La réunion des facilitateurs des grandes orientations qui s'est tenue lors de l'édition 2022 du Forum du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information a porté sur les innovations de réseau permettant de connecter des populations isolées<sup>40</sup>. L'utilisation de satellites à orbite terrestre basse commence à réduire le coût du haut débit dans les zones rurales. L'UIT cartographie le développement des infrastructures à haut débit et, dans son rapport sur la connectivité dans le monde (*Global Connectivity Report*), elle a livré une évaluation détaillée de l'état actuel de la connectivité et proposé des moyens d'atteindre les personnes non connectées<sup>41</sup>. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a examiné les suites données à son rapport sur les modèles de financement du XXI<sup>e</sup> siècle permettant de combler les retards de connectivité haut débit (*Twenty-First Century Financing Models for Bridging Broadband Connectivity Gaps*). Dans l'édition 2022 de son rapport sur l'état du haut débit (*The State of Broadband 2022*), elle suit les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés en matière de connectivité haut débit<sup>42</sup>.

<sup>37</sup> <https://forum.generationequality.org/fr/actualites/unga77-lancement-dune-annee-daction-pour-construire-des-societes-numeriques-plus-egales>.

<sup>38</sup> [https://www.itu.int/hub/publication/d-pref-ef-gov\\_ps-01-2021/](https://www.itu.int/hub/publication/d-pref-ef-gov_ps-01-2021/).

<sup>39</sup> <https://www.oecd.org/fr/numerique/assessing-national-digital-strategies-and-their-governance-baffceca-en.htm>.

<sup>40</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/Agenda/Session/414>.

<sup>41</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Technology/Pages/InteractiveTransmissionMaps.aspx> ; <https://www.itu.int/hub/publication/d-ind-global-01-2022/>.

<sup>42</sup> <https://broadbandcommission.org/publication/21st-century-financing-models/> ; <https://www.broadbandcommission.org/publication/state-of-broadband-2022/>.

31. La mise en place de réseaux communautaires pour les collectivités mal desservies a été encouragée par les parties prenantes, notamment l'APC et l'Internet Society, qui ont publié le *Manuel d'évaluation de l'état de préparation des réseaux communautaires*<sup>43</sup>. Dans son rapport intitulé *The State of Mobile Internet Connectivity* (Situation de la connectivité Internet mobile), la GSMA donne une analyse détaillée de la couverture actuelle du haut débit mobile et de l'adoption de l'Internet mobile<sup>44</sup>. La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet a lancé la Coalition for Digital Africa (Coalition pour l'Afrique numérique) dans le but de favoriser le développement des infrastructures<sup>45</sup>.

c) *Accès à l'information et au savoir (C3)*

32. Les participants à la table ronde des Nations Unies consacrée à l'inclusion numérique ont publié une définition préliminaire de cette notion, à savoir « l'utilisation, la gestion et la conception équitables, concrètes et sûres de technologies et de services numériques et l'exploitation des possibilités qui y sont associées, pour tous et partout », ainsi qu'une analyse des exigences en matière d'interprétation et de mesure<sup>46</sup>. La CESAO promeut des initiatives en faveur de l'accessibilité grâce à la Plateforme arabe d'inclusion numérique<sup>47</sup>. L'UIT et le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies ont défini des objectifs pour garantir un accès véritablement universel au numérique et mis sur pied un cadre d'action et une plateforme d'engagement en faveur de la coalition Partner 2 Connect Digital. Cette alliance multipartite vise à assurer une véritable connectivité, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et a mobilisé plus de 25 milliards de dollars depuis son lancement<sup>48</sup>. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié un rapport intitulé *Strategies towards Universal Smartphone Access* (Stratégies pour un accès universel aux smartphones)<sup>49</sup>. L'UNESCO a organisé la Journée internationale de l'accès universel à l'information, à l'issue de laquelle les participants ont adopté la Déclaration de Tachkent sur l'accès universel à l'information, qui porte sur les perspectives et les défis à l'ère numérique<sup>50</sup>.

33. L'Alliance for Affordable Internet a publié un rapport mettant en avant la notion de connectivité réelle, qui désigne notamment l'accès à l'Internet haut débit, le fait de posséder et d'utiliser quotidiennement un smartphone et l'accès illimité à l'Internet, ainsi qu'une évaluation des obstacles géographiques à la connectivité et des politiques stratégiques en faveur des communautés rurales<sup>51</sup>.

34. Dans le cadre d'une enquête sur les consommateurs, la GSMA a cartographié l'utilisation de l'Internet mobile dans les marchés développés et les marchés en développement. Dans *The Mobile Gender Gap Report 2022* (Rapport 2022 sur l'écart entre les sexes dans le domaine de la téléphonie mobile), elle a constaté que des disparités notables subsistaient entre les femmes et les hommes en matière d'adoption de la téléphonie mobile dans les pays à faible revenu. Elle a proposé des orientations et formulé des recommandations concernant la connectivité, l'accessibilité financière, les compétences numériques, la sécurité et les exigences en matière de contenu. Enfin, elle a œuvré en faveur de l'inclusion numérique et financière dans le cadre de son programme Connected Women<sup>52</sup>.

---

<sup>43</sup> <https://www.apc.org/en/news/community-networks-can-be-missing-piece-bridge-digital-divide> ; <https://www.internetsociety.org/fr/resources/doc/2022/manuel-devaluation-de-letat-de-preparation-des-reseaux-communautaires/>.

<sup>44</sup> <https://www.gsma.com/r/somic/>.

<sup>45</sup> <https://intgovforum.org/en/content/igf-2022-town-hall-98-launch-of-the-coalition-for-digital-africa>.

<sup>46</sup> <https://www.un.org/techenvoy/fr/content/digital-inclusion>.

<sup>47</sup> <https://www.unescwa.org/arab-digital-inclusion-platform>.

<sup>48</sup> <https://www.itu.int/fr/mediacentre/Pages/PR-2022-04-19-UN-targets-universal-meaningful-connectivity.aspx> ; <https://www.itu.int/itu-d/sites/partner2connect/>.

<sup>49</sup> <https://www.broadbandcommission.org/publication/strategies-towards-universal-smartphone-access/>.

<sup>50</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383211>.

<sup>51</sup> <https://a4ai.org/research/advancing-meaningful-connectivity-towards-active-and-participatory-digital-societies/> ; <https://a4ai.org/research/meaningful-connectivity-rural-report/>.

<sup>52</sup> <https://www.gsmainelligence.com/product-news/latest-consumer-insights-survey-mapping-mobile-internet-use> ; <https://www.gsma.com/r/gender-gap/> ; <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/>

d) *Renforcement des capacités (C4)*

35. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies a lancé un réseau multipartite sur la coopération numérique afin de promouvoir une approche globale du développement des capacités et de permettre le partage des connaissances. La CEA soutient la formation à la transformation numérique et a lancé le Centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle<sup>53</sup>. L'UIT et le PNUD ont créé un mécanisme conjoint pour le renforcement des capacités numériques destiné à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action de coopération numérique. L'UIT et Cisco Systems ont lancé le projet de centres de transformation numérique en vue de dispenser une formation aux compétences de base et aux outils numériques<sup>54</sup>. En outre, l'Académie de l'UIT propose aux professionnels une formation en ligne sur les questions relatives aux technologies de l'information et des communications et a adopté un nouveau programme pour les centres de formation, qui sera appliqué à partir de 2023. Le cours mondial de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle et l'état de droit est une formation en ligne destinée aux fonctionnaires de justice<sup>55</sup>. La boîte à outils de formation à l'Internet mobile élaborée par la GSMA contient des ressources permettant aux particuliers d'utiliser Internet plus efficacement<sup>56</sup>.

e) *Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (C5)*

36. L'APC a élaboré une boîte à outils pour renforcer la cybersécurité en tenant compte des questions de genre<sup>57</sup>. Le Conseil de l'Europe a continué de lutter contre la cybercriminalité dans le cadre de la Convention de Budapest<sup>58</sup>. La CEA et le Gouvernement togolais ont coorganisé le Sommet de la cybersécurité, à l'issue duquel les participants ont adopté la Déclaration de Lomé sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité<sup>59</sup>. L'UIT a révisé avec ses partenaires le *Guide pour l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersécurité*. Elle a publié la dernière édition de l'Indice mondial de cybersécurité et a collaboré avec l'Université de Stanford à l'initiative mondiale sur les monnaies numériques afin d'évaluer et de renforcer les politiques relatives aux monnaies numériques<sup>60</sup>. Dans son rapport, le Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale a examiné les cybermenaces, les normes, les mesures de confiance et la possibilité de poursuivre le dialogue international<sup>61</sup>. Le Forum économique mondial a examiné les perspectives mondiales en matière de cybersécurité<sup>62</sup>.

f) *Créer un environnement propice (C6)*

37. La Table ronde d'Athènes a porté sur des questions liées à l'intelligence artificielle et à l'état de droit. L'UIT suit l'évolution de la réglementation en matière de TIC dans le monde entier grâce à un outil spécialement conçu et a publié une étude intitulée *The Impact of Policies, Regulation and Institutions on ICT Sector Performance* (Effets des politiques, de la réglementation et des décisions institutionnelles sur les résultats du secteur des TIC)<sup>63</sup>. Le Colloque mondial des régulateurs a porté sur la réglementation visant à assurer un avenir numérique durable et le Colloque mondial sur la normalisation était consacré aux normes

[resources/policy-considerations-to-accelerate-digital-inclusion-for-women-in-low-and-middle-income-countries/](https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/connected-women/) ; <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/connected-women/>.

<sup>53</sup> <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mars-2022/le-premier-centre-de-recherche-en-ia-dafrique-est-lanc%C3%A9-%C3%A0-brazzaville-au-congo>.

<sup>54</sup> <https://academy.itu.int/itu-d/projects-activities/digital-transformation-centres-initiative>.

<sup>55</sup> <https://www.unesco.org/fr/artificial-intelligence/rule-law/mooc-judges>.

<sup>56</sup> <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/mistt/>.

<sup>57</sup> <https://www.apc.org/en/pubs/why-gender-matters-international-cyber-security>.

<sup>58</sup> <https://www.coe.int/fr/web/cybercrime/the-budapest-convention>.

<sup>59</sup> <https://sommetybersecritelome.com/>.

<sup>60</sup> [https://www.itu.int/pub/D-STR-CYB\\_GUIDE.01/fr](https://www.itu.int/pub/D-STR-CYB_GUIDE.01/fr) ; <https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/dcgi/Pages/default.aspx>.

<sup>61</sup> A/75/816.

<sup>62</sup> <https://www.weforum.org/reports/global-cybersecurity-outlook-2022/>.

<sup>63</sup> <https://app.gen5.digital/tracker/about> ; [https://www.itu.int/pub/D-PREF-EF.ICT\\_SECT\\_PERF-2021](https://www.itu.int/pub/D-PREF-EF.ICT_SECT_PERF-2021).

internationales destinées à permettre la transformation numérique, l'objectif étant de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable. Dans l'édition 2022 de son rapport intitulé *The State of Broadband* (Situation du haut débit), la Commission « Le large bande au service du développement durable » s'est penchée sur les conséquences de la pandémie pour l'innovation et la collaboration en matière de réglementation. Dans le cadre de son initiative Global Pulse, l'ONU s'emploie, avec des partenaires, à accélérer le développement durable et l'utilisation responsable des mégadonnées et de l'intelligence artificielle. L'UNESCO a publié un guide à l'intention des décideurs sur les principaux éléments constitutifs de politiques inclusives en faveur du développement multipartite de l'intelligence artificielle<sup>64</sup>. La Banque mondiale soutient la création d'organismes et l'élaboration de politiques visant à réglementer les questions liées à l'accès universel, à la concurrence et à l'interopérabilité, entre autres. Le Forum économique mondial a publié le rapport *State of Quantum Computing* (État de l'informatique quantique)<sup>65</sup>.

g) *Les applications TIC (C7)*

Administration en ligne

38. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a analysé les compétences que les fonctionnaires devaient avoir en matière d'intelligence artificielle et de transformation numérique<sup>66</sup>. Dans l'édition 2022 de l'étude des Nations Unies sur l'administration en ligne, le DESA a constaté un développement continu des services d'administration numérique dans toutes les régions, tant au niveau local qu'au niveau national, et souligné la nécessité d'assurer la connectivité et de mettre davantage l'accent sur l'inclusion afin que tous les citoyens bénéficient des services numériques<sup>67</sup>. La Digital Impact Alliance supervise l'initiative Gov Stack, qui a vocation à accélérer la transformation numérique des services publics. L'OCDE a publié des recommandations visant à accroître les retombées économiques et sociales d'une administration transparente dans les pays arabes<sup>68</sup>. L'Université des Nations Unies a organisé la quinzième Conférence internationale sur la théorie et la pratique de la gouvernance électronique<sup>69</sup>. La Banque mondiale a publié des rapports sur la migration des services administratifs vers des plateformes utilisant l'informatique en nuage et sur le rôle des technologies numériques dans les services d'assistance sociale fournis dans le contexte de la pandémie<sup>70</sup>.

Commerce électronique

39. La CNUCED a fait état d'une croissance continue mais inégale du commerce électronique, dont l'essor au cours de la pandémie a essentiellement bénéficié aux plus grandes plateformes en ligne. La cinquième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique était axée sur le relèvement après la pandémie dans une économie de plus en plus numérique. En 2022, la Semaine du commerce électronique, qui portait sur les données et la transformation numérique au service du développement, a rassemblé plus de 2 500 participants issus de plus de 130 pays<sup>71</sup>. La CNUCED a continué de réaliser des évaluations de l'état de préparation des pays en développement au commerce électronique en mettant à profit le mécanisme d'appui à l'application des recommandations formulées à cette occasion<sup>72</sup>. Coordonné par la

---

<sup>64</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000382570>.

<sup>65</sup> <https://www.weforum.org/reports/state-of-quantum-computing-building-a-quantum-economy/>.

<sup>66</sup> <https://www.broadbandcommission.org/publication/artificial-intelligence-and-digital-transformation/>.

<sup>67</sup> <https://desapublications.un.org/publications/un-e-government-survey-2022>.

<sup>68</sup> <https://www.oecd.org/fr/publications/the-economic-and-social-impact-of-open-government-6b3e2469-en.htm>.

<sup>69</sup> <https://egov.unu.edu/events/archive/conference/icegov-2022.html#overview>.

<sup>70</sup> <https://www.worldbank.org/en/events/2022/06/12/government-migration-to-cloud-ecosystems-wbg> ; <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099830009302217091/p1731660f8c52f062092ac00d53c648bac7>.

<sup>71</sup> <https://unctad.org/topic/ecommerce-and-digital-economy/ecommerce-week>.

<sup>72</sup> <https://unctad.org/webflyer/fast-tracking-implementation-etrade-readiness-assessments-second-edition>.

CNUCED, le partenariat eTrade for All permet à la communauté internationale d'aider plus efficacement les pays en développement afin qu'ils soient mieux à même de participer au commerce électronique et d'en tirer profit.

40. La CEA et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine ont lancé la plateforme Africa Trade Exchange et un système panafricain de paiement et de règlement afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement régionales grâce au commerce numérique<sup>73</sup>. La CEPALC a publié des rapports sur le commerce électronique et a soutenu le développement des capacités des petites et moyennes entreprises de la région<sup>74</sup>. Le Centre du commerce international et l'Union postale universelle ont dispensé des formations destinées respectivement aux petites et moyennes entreprises et aux services postaux. Le groupe de travail de la Commission « Le large bande au service du développement durable » chargé des questions relatives à la connectivité concernant les microentreprises et les petites et moyennes entreprises se penche actuellement sur la connectivité numérique. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel œuvre en faveur de l'adoption des nouvelles technologies dans les pays en développement et s'emploie à attirer davantage l'attention sur le renforcement des écosystèmes d'innovation liés à l'intelligence artificielle et sur la cybersécurité.

41. L'Organisation mondiale du commerce a continué d'organiser des débats sur le commerce électronique et le commerce des connaissances. Elle a publié, conjointement avec le Forum économique mondial, un document intitulé *Policy Approaches to Harness Trade Digitalization* (Orientations stratégiques pour tirer parti de la numérisation du commerce). Elle a également inclus la connectivité numérique, le commerce électronique et le commerce durable parmi les grands thèmes de l'édition 2022 de sa publication intitulée *Aid for Trade Global Review* (Examen global de l'Aide pour le commerce)<sup>75</sup>.

42. Dans son rapport intitulé *State of the Industry Report on Mobile Money* (Situation du secteur des services monétaires par téléphonie mobile), la GSMA a décrit la croissance continue du secteur après la pandémie<sup>76</sup>.

#### Apprentissage en ligne

43. Le Sommet sur la transformation de l'éducation, qui s'est tenu pendant l'Assemblée générale des Nations Unies à l'appui des objectifs définis dans le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun*, a renforcé l'engagement consistant à assurer l'accès de tous les enfants et de tous les jeunes à des solutions numériques et souligné la nécessité d'élaborer des contenus de qualité et de former les enseignants en plus des activités liées à la connectivité pour permettre l'apprentissage en ligne, ainsi que le rôle des ressources éducatives libres<sup>77</sup>.

44. L'UIT a publié un rapport sur la transformation numérique de l'éducation<sup>78</sup>. Dans le cadre de l'initiative mondiale Giga, l'UIT et l'UNICEF se proposent de cartographier la connectivité des écoles et de connecter chaque école à Internet<sup>79</sup>. Le groupe de travail de la Commission « Le large bande au service du développement durable » sur l'utilisation des données à des fins d'apprentissage a établi un rapport d'étape. La Commission de la condition de la femme examinera, dans le cadre de ses travaux, l'éducation et l'égalité des sexes à l'ère numérique.

<sup>73</sup> <https://www.uneca.org/fr/stories/lancement-de-la-plate-forme-africa-trade-exchange-%28atex%29-pour-faciliter-les-%C3%A9changes-dans-le> ; <https://www.trade.gov/market-intelligence/pan-african-payment-and-settlement-system>.

<sup>74</sup> <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/47183>.

<sup>75</sup> [https://www.wto.org/french/res\\_f/publications\\_f/tradeinknowledgedpub22\\_f.htm](https://www.wto.org/french/res_f/publications_f/tradeinknowledgedpub22_f.htm) ; <https://www.weforum.org/reports/the-promise-of-tradetech-policy-approaches-to-harness-trade-digitalization/> ; [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/devel\\_f/a4t\\_f/a4tpublicationgr22\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/a4t_f/a4tpublicationgr22_f.htm).

<sup>76</sup> <https://www.gsma.com/sotir/>.

<sup>77</sup> <https://www.un.org/fr/sommet-sur-la-transformation-de-l-education-%28education-summit%29-2020-2030> ; <https://transformingeducationsummit.org/education2030.org/TESEFollowUp>.

<sup>78</sup> <https://www.itu.int/hub/publication/s-pol-broadband-22-2020/>.

<sup>79</sup> <https://giga.global/about-us/> ; <https://projectconnect.unicef.org/map>.



45. Dans la *Déclaration mondiale RewirEd sur la connectivité pour l'éducation*, l'UNESCO a souligné la nécessité de faire bénéficier les groupes marginalisés du développement numérique, d'accroître l'investissement dans des contenus éducatifs numériques libres de qualité et de favoriser l'innovation dans les pratiques d'enseignement en plus de l'innovation numérique<sup>80</sup>. L'UNESCO et l'UNICEF ont lancé le partenariat *Gateways to Public Digital Learning* afin de renforcer les plateformes et les contenus<sup>81</sup>.

#### Cybersanté

46. Un thème majeur du forum politique de haut niveau pour le développement durable était le relèvement après la pandémie, notamment le rôle des technologies numériques et la possibilité de mettre à nouveau l'accent sur les objectifs de développement durable liés à la santé<sup>82</sup>.

47. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié un rapport intitulé *The Future of Virtual Health and Care* (L'avenir de la santé et des soins virtuels) ainsi qu'un rapport sur la coopération mondiale dans la gestion des futures épidémies<sup>83</sup>.

48. Dans le document intitulé *Stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025*, l'OMS a souligné la nécessité d'assurer une bonne utilisation des technologies en appliquant des stratégies nationales, en renforçant la gouvernance et en mettant en œuvre des projets axés sur l'être humain. En 2022, l'accent a été mis sur la lutte contre les menaces sanitaires mondiales, notamment les mesures visant à améliorer les données de suivi et de surveillance pour permettre une alerte rapide et faciliter la riposte<sup>84</sup>. L'Observatoire mondial de la santé offre aux décideurs un accès complet aux données sur la santé. Codirigé par l'OMS et l'UNICEF, le *Digital Health Centre of Excellence* (Centre d'excellence pour la santé numérique) s'emploie à améliorer la coordination des dons et à fournir une assistance ciblée afin de répondre aux priorités nationales en matière de santé.

#### Cybertravail

49. L'OIT a déclaré, dans l'édition 2022 du document intitulé *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances*, que l'accélération des changements technologiques pendant et depuis la pandémie accentuait les fractures numériques dans l'emploi. Elle a établi un rapport et a tenu une réunion d'experts sur le travail décent dans l'économie des plateformes. Elle a également publié un rapport sur les conséquences de l'emploi numérique pour la protection sociale<sup>85</sup>.

50. L'UNESCO, l'OCDE et la Banque interaméricaine de développement ont publié un rapport intitulé *Les effets de l'IA sur la vie professionnelle des femmes*<sup>86</sup>.

51. L'Online Labour Index, lancé par l'Oxford Internet Institute, permet de suivre l'évolution des marchés du travail en ligne.

#### Cyberécologie

52. Un groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) a discuté de l'évolution de l'accès à l'information sur l'environnement<sup>87</sup>.

---

<sup>80</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381482.locale=fr>.

<sup>81</sup> <https://www.un.org/en/transforming-education-summit/gateways-public-digital-learning>.

<sup>82</sup> E/HLS/2022/1.

<sup>83</sup> <https://broadbandcommission.org/publication/the-future-of-virtual-health-and-care/> ;  
<https://broadbandcommission.org/publication/epidemic-management/>.

<sup>84</sup> <https://apps.who.int/iris/handle/10665/344249> ; <https://www.who.int/emergencies/surveillance>.

<sup>85</sup> <https://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/trends2022/lang--fr/index.htm> ;  
[https://www.ilo.org/global/topics/non-standard-employment/whatsnew/WCMS\\_855051/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/non-standard-employment/whatsnew/WCMS_855051/lang--fr/index.htm) ; <https://www.ilo.org/global/research/global-reports/world-social-security-report/2020-22/lang--fr/index.htm>.

<sup>86</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380925>.

<sup>87</sup> <https://unece.org/env/pp/wgp/>.

53. L'APC a publié un guide sur l'économie circulaire concernant les appareils numériques<sup>88</sup>.
54. La Coalition for Digital Environment Sustainability a publié un document intitulé *Action Plan for a Sustainable Planet in the Digital Age* (Plan d'action pour une planète durable à l'ère numérique), axé sur l'accélération de l'innovation, l'édification collective d'un monde numérique compatible avec le développement durable et l'atténuation des effets négatifs de la transformation numérique<sup>89</sup>.
55. La Digital Public Goods Alliance a publié des recommandations sur l'amélioration des données météorologiques, climatiques et hydrologiques afin de faciliter l'atténuation et l'adaptation<sup>90</sup>.
56. La CEE soutient la mise en place de systèmes d'information environnementale numériques. Elle définit en outre des lignes directrices et fournit des services de renforcement des capacités dans des domaines tels que la gestion des terres et la surveillance de la pollution.
57. Le Réseau des télécommunications d'urgence a permis d'intensifier l'utilisation des TIC pour faire face aux catastrophes d'origine naturelle ou anthropique et renforcer la résilience des populations, et a élaboré un modèle permettant d'évaluer les avantages de l'investissement dans la préparation des systèmes de télécommunication d'urgence<sup>91</sup>.
58. L'E-Waste Coalition regroupe des entités des Nations Unies qui mènent ensemble une action de sensibilisation et d'information en ce qui concerne le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques et encourage l'adoption de stratégies dans ce domaine<sup>92</sup>.
59. L'UIT et la World Benchmarking Alliance ont examiné les émissions et les objectifs en matière de climat de 150 entreprises numériques<sup>93</sup>. L'UIT tient à jour une boîte à outils sur la transformation numérique au service de villes et de communautés axées sur l'être humain, ainsi qu'un portail sur l'environnement et les villes intelligentes et durables<sup>94</sup>. L'UIT et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ont mené des consultations sur les moyens de contrôler la législation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques<sup>95</sup>.
60. Le PNUE a donné une vue d'ensemble de l'empreinte écologique croissante de la transformation numérique. Dans le cadre du programme de transformation numérique, il s'emploie à favoriser la durabilité environnementale en mettant à profit les données et les technologies numériques, en faisant évoluer les marchés et le comportement des consommateurs et en améliorant la culture numérique et la gouvernance environnementales. Il encourage l'utilisation d'outils numériques pour surveiller la qualité de l'air et de l'eau ainsi que les changements climatiques. Enfin, il a publié un guide sur l'économie circulaire dans le secteur de l'électronique<sup>96</sup>.
61. Dans le cadre de son initiative Tous unis pour des villes intelligentes et durables, l'ONU a mis au point des indicateurs clefs de performance utilisés par plus de 150 villes pour évaluer leurs progrès et a publié un rapport sur la gestion intégrée des villes, ainsi que le

<sup>88</sup> <https://circulartech.apc.org/books/a-guide-to-the-circular-economy-of-digital-devices>.

<sup>89</sup> <https://www.unep.org/resources/report/action-plan-sustainable-planet-digital-age>.

<sup>90</sup> <https://digitalpublicgoods.net/blog/dpga-itu-and-wmo-call-for-weather-climate-and-hydrological-datasets-to-be-dpgs/>.

<sup>91</sup> <https://www.etcluster.org/document/return-investment-roi-model>.

<sup>92</sup> <https://unemg.org/our-work/emerging-issues/innter-agency-issue-management-group-on-tackling-e-waste/>.

<sup>93</sup> <https://www.itu.int/hub/publication/d-str-digital-03-2022/>.

<sup>94</sup> <https://toolkit-dt4c.itu.int/modules/> ; <https://www.itu.int/en/ITU-T/climatechange/resources/Pages/env-and-ssc.aspx>.

<sup>95</sup> [https://globalewaste.org/wp-content/uploads/2022/05/CONSUL\\_1.pdf](https://globalewaste.org/wp-content/uploads/2022/05/CONSUL_1.pdf).

<sup>96</sup> <https://www.unep.org/resources/emerging-issues/growing-footprint-digitalisation> ; <https://www.unep.org/explore-topics/technology/what-we-do/digital-transformation> ; <https://www.unep.org/news-and-stories/story/how-digital-technology-and-innovation-can-help-protect-planet> ; <https://www.unep.org/resources/report/towards-circular-economy-electronics-sector-africa-overview-actions-and>.



document intitulé *A New Architecture for Sustainable, Digital Development* (Une nouvelle architecture pour un développement numérique durable)<sup>97</sup>.

62. Le Forum économique mondial a publié un rapport sur l'utilisation du numérique dans le développement urbain durable et un cadre pour la transformation numérique des petites villes et des villes de taille moyenne<sup>98</sup>.

63. Le système informatique de l'Organisation météorologique mondiale, qui contient des données et des analyses météorologiques et hydrologiques, est en cours de modernisation afin d'améliorer la collaboration et l'échange d'informations.

#### Cyberagriculture

64. Dans son *Cadre stratégique 2022-31*, la FAO a pris acte de l'importance croissante des technologies numériques dans l'agriculture. Elle a examiné la situation de l'agriculture numérique en Afrique subsaharienne, a publié un document intitulé *Digital Innovation Strategy for Agrifood Systems in Africa* (Stratégie d'innovation numérique pour les systèmes agroalimentaires en Afrique) soulignant que les progrès rapides de la technologie numérique risquaient d'accroître les fractures numériques et s'est penchée sur le cas de l'Asie centrale et de l'Europe, qui excellaient dans le domaine de l'agriculture numérique<sup>99</sup>. En outre, la FAO gère la plateforme de collaboration « e-agriculture », qui permet l'échange de connaissances sur l'agriculture et le développement rural, et facilite l'élaboration de stratégies de cyberagriculture dans les pays en développement. L'initiative « Digital Village » vise à lutter contre la faim, la pauvreté et les inégalités dans les régions rurales d'Asie et du Pacifique, et la plateforme « Data in Emergencies Hub » fournit des informations sur l'insécurité alimentaire dans les environnements fragiles.

65. La CEPALC a publié un rapport sur la transformation numérique et les évolutions technologiques dans l'agro-industrie en Amérique latine et dans les Caraïbes<sup>100</sup>. L'UIT a publié un rapport intitulé *Digital Agriculture in Action: Artificial Intelligence for Agriculture* (L'Agriculture en action : l'intelligence artificielle au service de l'agriculture)<sup>101</sup>.

#### Cyberscience

66. La Commission de la science et de la technique au service du développement a organisé une table ronde sur le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans le relèvement après la pandémie et la réalisation des objectifs de développement durable. La FAO, l'Organisation internationale du Travail, le PNUE, l'OMS et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle collaborent avec des éditeurs dans le cadre du programme Research4Life, qui permet aux pays en développement d'accéder à des revues, des livres et des bases de données scientifiques. La Conférence générale de l'UNESCO a adopté une recommandation sur la science ouverte. L'UNESCO gère l'Observatoire mondial des instruments de politique de science, de technologie et d'innovation et étudie l'écosystème global de l'accès aux connaissances scientifiques.

#### h) Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)

67. Le groupe de travail du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique est coordonné par le DESA, le PNUD et l'UNICEF.

<sup>97</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-T/ssc/united/Pages/publications-U4SSC.aspx> ;  
<https://www.itu.int/hub/publication/t-tut-smartcity-2022-05/>.

<sup>98</sup> <https://www.weforum.org/reports/using-digital-technology-for-a-green-and-just-recovery-in-cities/> ;  
<https://www.weforum.org/reports/shaping-the-future-of-small-and-medium-sized-cities-a-framework-for-digital-transformation/>.

<sup>99</sup> <https://www.fao.org/strategic-framework/fr> ; <https://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/fr/c/1476537/> ; <https://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/fr/c/1475335/> ; <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=cb6098en%2f>.

<sup>100</sup> <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/46965>.

<sup>101</sup> [https://www.itu.int/hub/publication/d-str-e\\_agricult-05-2021/](https://www.itu.int/hub/publication/d-str-e_agricult-05-2021/).

68. La déclaration adoptée à l'issue de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable a mis l'accent sur le renforcement du secteur culturel et de sa résilience dans le contexte des transformations mondiales et de la transition numérique<sup>102</sup>. L'UNESCO a publié un rapport intitulé *Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial* et a coopéré avec l'Union européenne pour soutenir les cadres réglementaires visant à renforcer les secteurs de la culture et de la création. Le Digital Creativity Lab, soutenu par la République de Corée, vise à combler le déficit de compétences et à répondre aux orientations stratégiques dans ces secteurs<sup>103</sup>. Dans un manifeste sur les bibliothèques publiques, l'UNESCO et l'IFLA ont souligné le rôle des bibliothèques dans la promotion de la culture, la diffusion des informations et la transformation numérique<sup>104</sup>. La Décennie internationale des langues autochtones met l'accent sur les services d'information et les contenus multilingues<sup>105</sup>. Lors de l'édition 2022 du Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, l'UNESCO et l'UIT ont organisé un programmathon sur les TIC au service de la préservation, de la revitalisation et de la promotion des langues autochtones<sup>106</sup>.

69. La Banque mondiale fournit des ressources, notamment un ensemble de principes, et appuie la conception et la mise en œuvre de systèmes d'identification et d'enregistrement des faits d'état civil dans plus de 50 pays<sup>107</sup>.

i) *Médias (C9)*

70. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a présenté des rapports sur le renforcement de la liberté des médias et de la sécurité des journalistes à l'ère du numérique et sur la désinformation et la liberté d'opinion et d'expression pendant les conflits armés<sup>108</sup>. L'outil i-verify du PNUD aide les pays à faire face à la désinformation et aux discours de haine pendant les élections<sup>109</sup>. Dans son rapport intitulé *Le journalisme est un bien public : tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias*, l'UNESCO a évoqué les défis découlant de l'évolution de la technologie et des médias, notamment la perte de recettes publicitaires, et a fait observer qu'au cours des cinq dernières années, environ 85 % de la population mondiale avaient constaté un recul de la liberté de la presse dans leur pays<sup>110</sup>. Les participants de la conférence mondiale organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse ont examiné les conséquences de l'avènement de l'ère numérique pour la liberté d'expression, la sécurité des journalistes, la protection de la vie privée et l'accès à l'information<sup>111</sup>.

71. Le Fonds international pour les médias d'intérêt public vise à soutenir les médias indépendants et le journalisme d'investigation dans un contexte marqué par les menaces politiques et les difficultés financières.

j) *Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)*

72. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies coordonne le dialogue interinstitutions sur la désinformation et la transparence des données<sup>112</sup>. L'ONU a organisé la première Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, qui s'appuie

<sup>102</sup> <https://www.unesco.org/fr/articles/mondiaicult-2022-les-etats-adoptent-une-declaration-historique-pour-la-culture?hub=701>.

<sup>103</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380477> ; <https://fr.unesco.org/creativity/activities/supporting-new-regulatory-frameworks-strengthen>.

<sup>104</sup> <https://www.ifla.org/g/public-libraries/public-library-manifesto/>.

<sup>105</sup> <https://fr.unesco.org/idil2022-2032>.

<sup>106</sup> <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/Home/Hackathon>.

<sup>107</sup> <https://id4d.worldbank.org/node/2096> ; <https://documents.banquemoniale.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/213581486378184357/principles-on-identification-for-sustainable-development-toward-the-digital-age>.

<sup>108</sup> A/HRC/50/29 ; A/77/288.

<sup>109</sup> <https://www.undp.org/fr/press-releases/loutil-du-pnud-pour-lutter-contre-la-d%C3%A9sinformation-s%C3%A9tend-%C3%A0-l%C3%A9chelle-mondiale-en-tant-que-bien-public-num%C3%A9rique>.

<sup>110</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381449>.

<sup>111</sup> <https://www.un.org/en/observances/press-freedom-day>.

<sup>112</sup> <https://www.un.org/techenvoy/fr/content/digital-human-rights>.

sur la stratégie et le plan d'action en la matière<sup>113</sup>. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a publié un guide pratique sur l'utilisation des informations numériques provenant de sources librement accessibles dans les enquêtes sur les violations des droits de l'homme<sup>114</sup>. La Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée a analysé les principes régissant la vie privée et la protection des données à caractère personnel<sup>115</sup>.

73. L'UIT a publié un rapport intitulé *Ageing in a Digital World* (Vieillir dans un monde numérique)<sup>116</sup>. Les participants au Sommet mondial de la jeunesse Generation Connect se sont penchés sur les fractures numériques liées à l'âge et leurs conséquences<sup>117</sup>. La protection des consommateurs et de la vie privée dans le contexte de l'apprentissage automatique basé sur les mégadonnées a été examinée dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière<sup>118</sup>. L'UNESCO a publié un rapport sur les implications éthiques de l'Internet des objets et élaboré des outils d'évaluation de l'état de préparation et de l'impact éthique sur la base de sa recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle<sup>119</sup>. L'UNESCO soutient l'adoption de lois sur la liberté d'information, lesquelles existent aujourd'hui dans plus de 130 pays, et a conçu une méthode d'enquête permettant de suivre l'application de ce type de lois. L'UNICEF a publié le guide *Legislating for the Digital Age* (Légiférer à l'ère numérique), qui vise à protéger les enfants de l'exploitation, un document intitulé *Towards a Child-Centred Digital Equality Framework* (Vers un cadre pour l'égalité numérique axé sur l'enfant) et un rapport intitulé *Protecting Children in Cyberconflicts* (Protéger les enfants dans les cyberconflits)<sup>120</sup>. La plateforme « La voix des jeunes » permet aux jeunes de faire part de leurs idées sur des questions de politique publique. ONU-Femmes a souligné la nécessité d'éliminer la violence en ligne à l'égard des femmes et des filles<sup>121</sup>.

74. Le Conseil de l'Europe a mis en œuvre une nouvelle stratégie en faveur des droits de l'enfant, qui repose notamment sur des principes relatifs aux droits en ligne, et a publié un rapport sur les logiciels espions et leurs effets sur les droits de l'homme<sup>122</sup>. Il s'est en outre penché sur le droit des personnes âgées de participer à l'ère numérique et a adopté des recommandations sur les technologies numériques ayant trait à la liberté d'expression, aux processus électoraux et au journalisme. Le Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle élabore une convention sur les droits de l'homme, la démocratie et le droit dans le contexte des systèmes d'intelligence artificielle<sup>123</sup>.

75. Le Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants, qui regroupe la Fondation ECPAT International, l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) et l'UNICEF, a publié une stratégie pour la protection des enfants<sup>124</sup>.

76. Le réseau Women's Rights Online a publié, avec le soutien de la World Wide Web Foundation, le *Gender and ICT Policy Playbook*, manuel préconisant la prise en compte des questions de genre dans les politiques relatives aux TIC, et la World Wide Web Foundation a publié une évaluation des mesures prises par les plateformes numériques contre la violence fondée sur le genre en ligne<sup>125</sup>.

<sup>113</sup> <https://www.un.org/fr/observances/countering-hate-speech>.

<sup>114</sup> <https://www.ohchr.org/en/publications/policy-and-methodological-publications/berkeley-protocol-digital-open-source>.

<sup>115</sup> A/77/196.

<sup>116</sup> [https://www.itu.int/hub/publication/d-phcb-dig\\_age-2021/](https://www.itu.int/hub/publication/d-phcb-dig_age-2021/).

<sup>117</sup> <https://www.itu.int/generationconnect/fr/sommet-de-la-jeunesse-generation-connect-de-2022/>.

<sup>118</sup> <https://www.itu.int/hub/publication/t-tut-dfs-2022-1/>.

<sup>119</sup> [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375304\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375304_fre) ; [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380455\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380455_fre).

<sup>120</sup> <https://www.unicef.org/reports/legislating-digital-age> ; <https://www.unicef.org/globalinsight/reports/towards-child-centred-digital-equality-framework> ; <https://www.unicef.org/globalinsight/reports/protecting-children-cyberconflicts>.

<sup>121</sup> A/77/302 ; <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/10/accelerating-efforts-to-tackle-online-and-technology-facilitated-violence-against-women-and-girls>.

<sup>122</sup> [https://search.coe.int/cm/pages/result\\_details.aspx?objectid=0900001680a5a064](https://search.coe.int/cm/pages/result_details.aspx?objectid=0900001680a5a064) ;

<https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/-/pegasus-spyware-and-its-impacts-on-human-rights>.

<sup>123</sup> <https://rm.coe.int/terms-of-reference-of-the-committee-on-artificial-intelligence-for-202/1680a74d2f>.

<sup>124</sup> <https://www.end-violence.org/what-we-do>.

<sup>125</sup> <https://webfoundation.org/research/gender-and-ict-policy-playbook/> ; <https://webfoundation.org/research/strengthening-accountability-for-online-gender-based-violence-one-year-later/>.

k) *Coopération bilatérale et régionale (C11)*

77. Le Pacte numérique mondial proposé dans le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre programme commun* sera examiné à l'occasion du Sommet de l'avenir<sup>126</sup>. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies joue un rôle de coordination dans le système des Nations Unies pour les préparatifs de l'élaboration du Pacte numérique mondial et les consultations ouvertes devraient s'achever en mars 2023. Il a publié un document intitulé *Implementing the Secretary-General's Road Map for Digital Cooperation: July 2022 Update* (Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action du Secrétaire général pour la coopération numérique en juillet 2022). Le forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable portait sur le rôle des biens publics numériques mondiaux comme fondement du développement et de la coopération internationale<sup>127</sup> et le Mécanisme de facilitation des technologies y a été présenté comme un moyen de faciliter les débats sur les politiques pertinentes<sup>128</sup>.

78. L'UIT a tenu sa Conférence de plénipotentiaires quadriennale. La Conférence mondiale de développement des télécommunications de l'UIT était axée sur les activités visant à connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable. Les participants ont élaboré le programme de travail du secteur du développement pour les quatre prochaines années et souligné dans la Déclaration de Kigali l'engagement de l'UIT en faveur du développement des TIC en définissant des indicateurs de performance pour la mise en œuvre des priorités, notamment en ce qui concerne la connectivité financièrement abordable, la transformation numérique, la mise en place d'un environnement politique et réglementaire propice, la mobilisation de ressources et la sécurisation des TIC au service du développement durable<sup>129</sup>.

79. Dans le cadre de sa Stratégie numérique 2022-2025, le PNUD s'emploie à intégrer les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités en soutenant le développement d'écosystèmes numériques inclusifs et en tirant parti des nouvelles possibilités technologiques<sup>130</sup>.

80. Les ministres de l'économie numérique du Groupe des Vingt ont eu des échanges de vues sur la transformation numérique et les ministres du numérique et de la technologie du Groupe des Sept ont publié une déclaration dans laquelle ils présentaient les mesures à prendre en priorité pour assurer le relèvement après la pandémie<sup>131</sup>.

81. Dans le cadre de la plateforme de collaboration en ligne Global Policy Artificial Intelligence, huit organisations intergouvernementales partagent des ressources et mènent ensemble des initiatives concernant les droits de l'homme, l'intelligence artificielle et le développement durable<sup>132</sup>.

## 2. Application des thèmes

a) *Mécanismes de financement*

82. Dans l'édition 2022 de la publication intitulée *Financing for Sustainable Development Report* (Rapport sur le financement du développement durable), l'ONU a évoqué l'essor des cryptomonnaies, le pouvoir économique des plateformes numériques et l'importance de la cybersécurité dans le domaine du financement du développement<sup>133</sup>. Le Fonds d'équipement des Nations Unies met au point un tableau de bord de l'économie numérique inclusive permettant de suivre le développement dans certains pays.

<sup>126</sup> A/76/L.87.

<sup>127</sup> <https://www.un.org/techenvoy/fr/content/roadmap-digital-cooperation>.

<sup>128</sup> E/HLPF/2022/6.

<sup>129</sup> <https://www.itu.int/fr/publications/ITU-D/Pages/publications.aspx?parent=D-TDC-WTDC-2022&media=electronic>.

<sup>130</sup> <https://www.undp.org/publications/digital-strategy-2022-2025>.

<sup>131</sup> <http://www.g20.utoronto.ca/2021/210805-digital.html> ; <https://www.gov.uk/government/publications/uk-g7-presidency-statement-digital-and-tech/uk-g7-presidency-statement-digital-and-tech>.

<sup>132</sup> <https://globalpolicy.ai/en/about/>.

<sup>133</sup> <https://developmentfinance.un.org/fsdr2022>.

83. Le Groupe de la Banque mondiale soutient le développement numérique au moyen de mécanismes de financement tels que la Société financière internationale et l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Les priorités de la Banque mondiale pour l'après-pandémie dans ce secteur sont définies par le Comité du développement<sup>134</sup>. La Banque mondiale coordonne le Partenariat pour le développement numérique, qui rassemble des organisations des secteurs public et privé afin de mettre l'innovation numérique au service du développement. Les chantiers prioritaires de ce partenariat concernent notamment les données et les indicateurs, la création de conditions propices à l'économie numérique, la cybersécurité, l'accès universel à Internet, l'administration en ligne et la généralisation des services, applications et plateformes numériques. Les engagements correspondant aux projets gérés dans le cadre du partenariat présentent une valeur cumulée de 3 milliards de dollars.

84. La World Benchmarking Alliance suit les activités des entreprises visant à édifier une société numérique plus inclusive.

b) *Gouvernance d'Internet*

85. Les signataires de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont pris acte de la nécessité de renforcer la coopération sur les questions de politique générale de portée internationale qui concernent Internet. L'Assemblée générale a pris note des travaux du Groupe de travail sur le renforcement de la coopération de la Commission de la science et de la technique au service du développement, ainsi que de la nécessité de poursuivre le dialogue<sup>135</sup>.

86. Dans le Plan d'action de coopération numérique, il est proposé d'améliorer le Forum sur la gouvernance d'Internet, notamment en créant un organe stratégique multipartite de haut niveau habilité, en définissant un ordre du jour plus ciblé permettant l'intervention de ministres et de parlementaires et en établissant des liens plus étroits entre le Forum et les activités intersessions<sup>136</sup>. Un groupe de direction a été créé pour examiner les questions stratégiques et urgentes et maximiser les retombées des débats qui se tiennent dans le cadre du Forum<sup>137</sup>. Le DESA a organisé une réunion d'experts sur l'évolution future du Forum dans ce contexte<sup>138</sup>. La seizième réunion du Forum, consacrée au thème « Internet United », s'est tenue sous une forme hybride en décembre 2021, avec une partie en présentiel à Katowice (Pologne)<sup>139</sup>. Plus de 10 000 représentants ont participé à 318 sessions, dont une séance parlementaire renforcée ayant réuni plus de 200 participants et un forum ouvert au cours duquel des entités des Nations Unies ont présenté leurs activités dans le domaine du numérique<sup>140</sup>. La dix-septième réunion du Forum, qui a eu lieu à Addis-Abeba en novembre et décembre 2022, était consacrée au thème « Resilient Internet for a shared sustainable and common future » (Faire d'Internet un outil résilient afin de partager un avenir durable) et à des thèmes subsidiaires axés sur des éléments du Pacte numérique mondial proposé. En 2021 et 2022, des réseaux animés par des groupes de travail multipartites ont mené des activités intersessions pour définir des politiques visant à favoriser un accès effectif à Internet et à éviter sa fragmentation. Des forums se sont tenus sur les meilleures pratiques concernant la cybersécurité, les questions de genre et les droits numériques et 24 coalitions dynamiques ont mené des travaux intersessions sur une multitude de questions. Entre autres mesures notables visant à associer les parties prenantes sous-représentées aux activités du Forum, des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés et un plan de cours a été publié pour les

---

<sup>134</sup> [https://www.devcommittee.org/sites/dc/files/download/Documents/2022-04/Final%20on%20Digitalization\\_DC2022-0002.pdf](https://www.devcommittee.org/sites/dc/files/download/Documents/2022-04/Final%20on%20Digitalization_DC2022-0002.pdf).

<sup>135</sup> [A/RES/76/189](https://www.un.org/fr/content/sg/personnel-appointments/2022-08-16/internet-governance-forum-leadership-panel%20%20A0).

<sup>136</sup> [A/74/821](https://www.un.org/fr/content/sg/personnel-appointments/2022-08-16/internet-governance-forum-leadership-panel%20%20A0).

<sup>137</sup> <https://www.intgovforum.org/en/content/terms-of-reference-for-the-igf-leadership-panel> ; <https://www.un.org/sg/fr/content/sg/personnel-appointments/2022-08-16/internet-governance-forum-leadership-panel%20%20A0>.

<sup>138</sup> <https://www.intgovforum.org/en/content/report-from-expert-group-meeting>.

<sup>139</sup> [https://www.intgovforum.org/en/filedepot\\_download/223/20511](https://www.intgovforum.org/en/filedepot_download/223/20511).

<sup>140</sup> <https://www.intgovforum.org/en/content/igf-2021-un-open-forum-connecting-the-digital-dots-%E2%80%93-how-the-un-system-is-supporting-the>.



écoles<sup>141</sup>. Actuellement au nombre de 155, les forums nationaux et régionaux sur la gouvernance d'Internet jouent un rôle croissant dans les activités du Forum, auxquelles ils contribuent<sup>142</sup>.

c) *Mesure de la contribution des TIC au développement*

87. Le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, qui réunit 14 entités des Nations Unies et organisations internationales concernés par la collecte et l'analyse des données, étudie les tendances et propose des indicateurs visant à améliorer les mesures relatives à la société de l'information. Il a révisé la liste de ses principaux indicateurs en matière de TIC, communiqué les statistiques disponibles au Conseil économique et social et examiné les moyens d'exploiter des sources de données innovantes grâce à une collaboration multipartite<sup>143</sup>.

88. L'UIT gère la base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, qui regroupe des données issues de plus de 200 pays sous plus de 180 indicateurs, les plus importantes étant récapitulées dans l'édition 2022 de son rapport sur la connectivité dans le monde (*Global Connectivity Report*) et son tableau de bord du développement numérique, et publie des rapports sur l'accessibilité financière des services numériques<sup>144</sup>. La boussole du développement numérique du PNUD rassemble des données provenant d'indicateurs nationaux afin de permettre une planification du développement plus efficace, et l'outil d'évaluation du niveau de préparation au numérique aide à définir des moyens de prioriser les mesures nationales en faveur du numérique<sup>145</sup>. Les indicateurs sur l'universalité d'Internet établis par l'UNESCO fournissent un cadre permettant d'évaluer la situation d'Internet au niveau des pays, notamment en ce qui concerne les droits, l'ouverture, l'accès et la participation multipartite, et des études nationales sont en cours dans 44 pays.

89. L'OCDE fournit des données sur la connectivité, l'utilisation et les prix sur son portail sur le haut débit et a actualisé sa publication intitulée *Going Digital Measurement Road Map* (Plan d'action pour la mesure de la transition numérique), dans laquelle elle donne des orientations sur la mesure de la transformation numérique<sup>146</sup>.

90. L'initiative « Development Data Partnership » vise à utiliser des données de tiers dans la recherche sur le développement au moyen d'échanges de données sécurisés. La GSMA a établi un indice de connectivité mobile qui évalue l'infrastructure mobile, l'accessibilité financière, l'état de préparation des utilisateurs, le contenu et les services dans 170 pays.

## IV. Conclusions et propositions

91. Au cours des vingt années écoulées depuis le SMSI, la technologie a connu une évolution très rapide qui a radicalement transformé la société, l'économie et la gouvernance. D'autres innovations numériques, notamment l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et l'informatique quantique, ont amené le monde au seuil de nouveaux changements rapides. Quand les responsables politiques font les bons choix, la technologie numérique offre de nouveaux moyens d'assurer le développement durable, en particulier dans les pays les plus pauvres. La pandémie a particulièrement mis en évidence le potentiel de la technologie pour renforcer la résilience des populations face aux crises. Ces vingt dernières années, on a également constaté que les incidences des technologies numériques dépassent les conséquences envisagées lors du SMSI, notamment en ce qui concerne l'évolution structurelle à long terme des sociétés et des économies et les risques pour le bien-

<sup>141</sup> <https://www.intgovforum.org/en/content/igf-capacity-development-workshops> ;  
<https://www.intgovforum.org/en/content/supporting-sigs>.

<sup>142</sup> <https://www.intgovforum.org/en/content/national-and-regional-igf-initiatives>.

<sup>143</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/coreindicators/default.aspx> ; E/CN.3/2022/21.

<sup>144</sup> <https://www.itu.int/hub/publication/d-ind-global-01-2022/> ; <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Dashboards/Pages/Digital-Development.aspx> ; <https://www.itu.int/hub/publication/d-ind-pol-brief-01-01-2022/>.

<sup>145</sup> <https://www.undp.org/digital/transformations>.

<sup>146</sup> <https://www.oecd.org/fr/numerique/the-oecd-going-digital-measurement-roadmap-bd10100f-en.htm>.

être individuel, les droits de l'homme et la stabilité sociale. Les initiatives mises en avant dans le présent rapport sont autant de moyens d'exploiter le potentiel de la transformation numérique et de remédier aux risques qu'elle induit.

92. Trois facteurs sous-jacents entravent sérieusement les efforts internationaux visant à exploiter au mieux le potentiel du développement numérique et à en atténuer les risques.

93. Il s'agit en premier lieu de la fracture numérique persistante. Si la majorité des citoyens du monde sont désormais connectés, beaucoup n'ont toujours pas accès à Internet et aux services en ligne. Nombreuses sont les personnes connectées qui, parce qu'elles disposent d'une connectivité limitée, ne bénéficient pas pleinement de la transformation numérique. L'accès souvent onéreux aux outils numériques, l'insuffisance des compétences numériques et le manque de contenus et de services pertinents limitent également l'inclusion et la possibilité de parvenir à l'égalité. Ainsi, les populations qui sont déjà plus favorisées profitent souvent davantage du développement numérique que celles qui en ont le plus besoin. Inscrit au cœur du Programme 2030, l'objectif de ne laisser personne de côté revêt à cet égard une importance cruciale.

94. Le deuxième facteur est le lien entre le développement numérique et d'autres aspects de la société mondiale. La transformation numérique tient une place de plus en plus centrale dans tous les aspects de la société. Il est de plus en plus difficile de distinguer les stratégies numériques des autres approches dans de nombreuses sphères, et les décideurs dans tous les domaines doivent accorder une attention particulière au développement numérique, ce qui suppose en retour que les responsables de la politique numérique prêtent une plus grande attention aux incidences du développement numérique sur d'autres sphères de la politique publique. Les changements climatiques représentent une menace existentielle pour l'humanité et la technologie numérique, si elle contribue à cette menace, permet aussi de trouver des moyens de l'atténuer. La cybersécurité et les conflits, en ligne et hors ligne, mettent en péril le développement numérique et le développement humain au sens large. La pandémie et la perspective d'une récession économique ont mis à mal les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable et ont probablement aggravé les fractures numériques, tout en mettant en évidence la résilience numérique<sup>147</sup>.

95. Le troisième facteur est la rapidité avec laquelle la technologie évolue. De nombreux aspects de la société de l'information ont évolué depuis le SMSI, suscitant des transformations sociétales et économiques qui modifient les perspectives d'avenir. Si beaucoup de ces changements sont bien accueillis, d'autres sont source d'incertitudes et d'inquiétudes. Aujourd'hui, la rapidité des progrès technologiques dépasse souvent notre capacité à les appréhender et à en cerner les incidences, à s'accorder sur la direction qu'il convient de leur imprimer pour le bien commun et à élaborer des normes internationales et des lois ou règlements nationaux appropriés.

96. L'Assemblée générale examinera l'évolution de la société de l'information en 2025. D'ici là, il faudra analyser en profondeur les changements survenus en ce qui concerne la technologie et la connectivité, les services et les applications, l'adoption, l'utilisation, le contrôle et la gestion des ressources numériques, ainsi que les effets de ces changements sur les sociétés, les économies et les cultures. Pour étudier l'évolution de la situation depuis le SMSI, il sera nécessaire d'évaluer diverses expériences et le lien entre les fractures numériques et d'autres inégalités, tant entre les pays qu'au sein de leurs populations. Il faudra notamment évaluer les effets de la transformation numérique sur l'environnement et les droits de l'homme, sur l'égalité des sexes et l'inclusion de manière plus générale, sur l'éducation et l'emploi et sur chacun des objectifs de développement durable. Toutes les entités des Nations Unies doivent jouer un rôle à cet égard, aux côtés des autres parties prenantes.

97. Toutefois, l'évaluation de la société de l'information doit être tournée avant tout vers l'avenir, et non vers le passé, afin de comprendre comment la communauté internationale peut tirer le meilleur parti des nouvelles technologies pour permettre le développement durable, exploiter leur potentiel pour limiter les atteintes à l'environnement et promouvoir la paix et la coopération, soutenir les droits de l'homme et réduire autant que possible les risques

---

<sup>147</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/progress-report/>.



associés à la cybercriminalité, à la désinformation et aux abus. L'édification d'une société de l'information au service du bien commun est l'un des grands horizons qui s'offrent à l'humanité.

98. Des consultations sont en cours pour élaborer le Pacte numérique mondial qui sera présenté au Sommet de l'avenir, en 2024. Ce pacte vise à rendre le monde numérique de demain ouvert, libre et sûr pour tous et sera établi d'un commun accord par les gouvernements, avec la participation de toutes les autres parties prenantes, notamment les entreprises, la société civile et les milieux techniques, ainsi que les acteurs qui s'intéressent aux effets et aux apports de la transformation numérique. Les consultations offrent aux gouvernements et aux autres parties prenantes l'occasion de relancer la coopération internationale en tenant compte de l'évolution spectaculaire des technologies numériques depuis le SMSI et d'intégrer à leur réflexion les conclusions des nombreux forums internationaux organisés depuis lors dans le système des Nations Unies et ailleurs sur différents aspects de la société de l'information. Elles peuvent en outre favoriser le relèvement après la pandémie et limiter le risque de ralentissement économique. Elles sont avant tout l'occasion d'intégrer le développement numérique dans l'ensemble des objectifs de développement durable en prévision de l'examen du Programme 2030, qui aura lieu en 2030.

---